

# Le premier quotidien du Luxembourg vendu à une entreprise Belge

by Les Echos - dimanche, mai 17, 2020

<http://correspondances.fr/le-premier-quotidien-du-luxembourg-vendu-a-une-entreprise-belge/>

**Le diocèse du Luxembourg cède le « Wort », premier quotidien grand-ducal, au groupe belge Mediahuis. La récente séparation de l'église et de l'Etat amenuise ses finances et son emprise médiatique.**

Annoncée fin mars, en plein confinement, la nouvelle du rachat par Mediahuis du premier quotidien grand-ducal, le « Luxemburger Wort », a stupéfié le microcosme de la presse luxembourgeoise. Personne ne savait rien des pourparlers entre le jeune groupe belge, fondé en 2013, et l'archevêché luxembourgeois, propriétaire du titre depuis sa création en 1848.

Le « Wort » distance ses concurrents avec un tirage de 66.000 exemplaires (pour 626.000 habitants dans le Grand-Duché de Luxembourg). En février dernier, TNS Ilres Multimédia évaluait son audience à 302.000 lecteurs, en incluant le site trilingue allemand-anglais-français du quotidien. Filiale de Lafayette SA, qui gère les actifs de l'archevêché, le groupe Saint-Paul Luxembourg, vendu dans son ensemble à Mediahuis, détient, outre le « Wort », le site anglophone Luxembourg Times, une plateforme numérique et une radio lusophones, plusieurs magazines gratuits et une imprimerie. Le groupe compte 350 salariés dont une centaine de journalistes. Il a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 55 millions d'euros pour 2 millions d'euros de bénéfices.

## 302.000 lecteurs

Le chairman de Lalux Assurance fut administrateur du « Wort » durant dix ans. Or, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui n'est intervenue au Luxembourg qu'en 2016, limite les moyens de l'église, contrainte de rémunérer le personnel nouvellement recruté sur ses propres deniers.

Le nouvel actionnaire maintient le Chairman de la Financière La Luxembourgeoise dans ses fonctions de président du groupe Saint-Paul.

## Dissensions feutrées

La cession du « Wort » tient peut-être aussi aux dissensions feutrées qui ont fait régresser l'influence de l'église dans son propre journal. Le quotidien couvre - et continuera à couvrir - les actualités religieuses, mais depuis 2017, la présidence de son conseil d'administration n'est plus occupée par un ecclésiastique. La rédaction s'est émancipée et a observé une prudente neutralité lors des débats sur la laïcisation de l'Etat.

Le titre n'apparaît plus comme une courroie de transmission du Parti populaire chrétien-social (CSU).

Déjà propriétaire des quotidiens « De Standaard » en Belgique et de « NRC Handelsblad » au Pays-Bas, Mediahuis, qui réalisait en 2018 un chiffre d'affaires de 819 millions d'euros pour 28 millions d'euros de

revenus nets, promet de mettre son expertise numérique au profit de son nouveau fleuron.